

## TRANSITION ECOLOGIQUE : L'ADEME lance le réseau « Élus pour Agir » dans le Grand Est

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE / T :

02.41.20.41.20 (ADEME) lance le réseau « Élus pour Agir » dans le Grand Est, un réseau unique de référents de la Transition Écologique dans les territoires. Ce réseau, animé par l'ADEME, doit permettre à des élus volontaires (communaux, intercommunaux, conseillers régionaux et départementaux) de devenir « référents transition écologique et énergétique » sur leur territoire et leur permettre de mener des actions concrètes dans leur commune, dans différents domaines d'intervention comme la gestion des déchets, la mobilité, l'alimentation durable, le développement des projets énergies renouvelables, la rénovation performante des bâtiments publics, la sobriété, l'économie circulaire, etc. Il constituera également l'opportunité pour les membres d'accéder à des formations, conférences en présence d'experts ainsi que des événements dédiés à la transition écologique. <https://www.ademe.fr/>